Module 231



- Que signifie l'abréviation OLPD ?
- 2. Expliquer le plus complètement possible à qui s'adresse et s'applique le RGPD ?
- 3. Dans le RGPD, en quoi le « Champ d'application territorial » a-t-il une influence en suisse ?
- 4. Citer les principaux droits des personnes décrit dans le RGPD
- 5. Que signifie le « ciblage » au sens du RGPD ?
- 6. Quels sont les obligations que les entreprises suisses doivent remplir afin d'être en conformité avec le RGPD?
- 7. Dans quel délai le RGPD prévoit-il qu'une information soit transmise aux personnes concernées en cas de violation d'un système de traitement des données ?
- 8. Quelles sont les sanctions prévues par le RGPD?
- 9. « Je suis une manufacture de haute horlogerie basée à la Vallée de Joux (Vaud) qui vend des montres à des personnes domiciliées en France, Belgique, Portugal, Finlande, Grèce et Suisse par le biais d'une boutique en ligne. »

Quels règlements/lois dois-je respecter?

10. « Je suis un exploitant de site web (hébergé sur des serveurs basés en suisse) qui a recourt au webtracking pour suivre les activités des visiteurs afin observer leur comportement de navigation et ainsi tirer des conclusions quant aux intérêts, préférences ou habitudes des internautes de l'UE »

Quels règlements/lois dois-je respecter?

11. « Je suis un hôtelier du val d'Hérens (VS) qui crée des profils de mes clients italiens, suédois, allemands et polonais afin de leur proposer des offres personnalisées pour d'autres séjours »

Quels règlements/lois dois-je respecter?